

Paris, le 15 janvier 2010

Objet : Point sur les difficultés d'approvisionnement en :

- **Altim 3,75 mg/1,5 ml suspension injectable en seringue pré-remplie** (boîte de 1 seringue pré-remplie, 1 poussoir de seringue et 2 aiguilles – code CIP 3400931357988)
- **Hydrocortancyl 2,5% suspension injectable** (boîte de 1 flacon – code CIP 3400930515587)

Madame, Monsieur, Cher confrère,

Après vous avoir informé en octobre 2009 des difficultés d'approvisionnement de nos deux spécialités ALTIM et HYDROCORTANCYL, nous avons travaillé en partenariat avec l'Afssaps et la Société Française de Rhumatologie pour remédier à cette situation.

Vous trouverez ci-joint la mise au point de l'Afssaps du 15 janvier 2010 sur la rupture de stock des corticoïdes injectables en rhumatologie avec des recommandations de prescription publiée sur le site de l'Afssaps.

Dans ce contexte, nous serons en mesure de remettre ALTIM à disposition dans les prochains jours, de façon contingentée en ville et à l'hôpital, pour être à même de gérer cette période difficile en attendant un retour complet à la normale en matière d'approvisionnement.

HYDROCORTANCYL injectable reste disponible en quantité limitée en ville et à l'hôpital. La remise à disposition normale du produit est prévue début mars 2010.

Notre département d'Information Médicale et Scientifique reste à votre disposition pour toute information complémentaire au numéro vert : 0800 39 40 00.

Conscients des difficultés que cette situation a pu entraîner, nous vous confirmons notre engagement à continuer la fabrication de ces médicaments de santé publique dans l'intérêt des patients.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur et Cher Confrère, à l'expression de notre considération distinguée.

Docteur Catherine JANUS
Directeur Médical Médecine Générale
Sanofi-aventis France

PJ : copie de la mise au point de l'Afssaps du 15 janvier 2010